

VOTRE DEMANDE DE BOURSE 2025-2026 avec consentement à l'étude automatique du droit à bourse

1°) **Vous avez consenti à l'étude automatique du droit à bourse en 2024-2025** : vous ne faites pas de demande de bourse pour l'année scolaire 2025-2026 car vous bénéficiez du réexamen automatique du droit à bourse pour toute la durée de la scolarité dans le second degré de votre enfant.

2°) **Vous n'avez pas consenti à l'étude automatique du droit à bourse en 2024-2025 et vous souhaitez en faire la demande pour l'année scolaire 2025-2026** : vous devez compléter et signer le formulaire « Étude automatique du droit à bourse » ci-dessous.

- Aucune démarche supplémentaire à effectuer ni d'avis fiscal à transmettre.
- Le consentement à l'étude automatique du droit à bourse permet de réexaminer chaque année votre droit à bourse sans aucune démarche supplémentaire de votre part l'année suivante, et ceci pour toute la durée de la scolarité dans le second degré

3°) **Vous n'avez pas consenti à l'étude automatique du droit à bourse en 2024-2025 et ne souhaitez pas en faire la demande pour l'année scolaire 2025-2026** : du 01/09/2025 au 16/10/2025, vous pouvez faire une demande de bourse en ligne en utilisant le téléservice via Educonnect (ou, pour raison exceptionnelle, en transmettant un dossier papier Cerfa au secrétariat des élèves).

Rappel : la demande de bourse via Educonnect ou dossier papier est renouvelable chaque année.

Nom et Prénom de l'élève : Classe :

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE (à rendre le jour de l'inscription)

Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**. Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du **premier trimestre de l'année scolaire**.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

☐ **Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse**

☐ **Non, je refuse**

Vous-même :

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : ____ / ____ / ____ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

Vivez-vous en couple, sous le même toit, sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ?

☐ **Oui**

☐ **Non**

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)* (1) : Sa civilité* : Mme ☐ M. ☐

Son nom d'usage (2) :

Son prénom 1* (3) : Son prénom 2 : Son prénom 3 :

Sa date de naissance* : ____ / ____ / ____ Son pays de naissance* :

Son département de naissance* (4) : ____ Sa commune de naissance* (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ____ / ____ / ____

Signature :



**SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ DEMANDER
L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DE VOTRE DROIT À BOURSE
DÈS L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT ?**

JE PEUX FAIRE CETTE DEMANDE SI...

J'ai la **charge effective et permanente** de l'enfant que j'inscris (nourriture, logement, habillement) et je déclare cet enfant à charge fiscale.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- ✓ Je n'aurai pas besoin de déposer une demande de bourse à la rentrée scolaire.
- ✓ Mon droit à bourse sera étudié automatiquement à **chaque rentrée scolaire**, sans avoir de démarche à réaliser.
- ✓ Je pourrai **retirer mon consentement** à tout moment si je le souhaite.

Dans ce cas, je devrai déposer une demande de bourse à chaque rentrée scolaire, par le service en ligne Bourses ou par le formulaire papier.

COMMENT FAIRE CETTE DEMANDE ?

Je peux demander l'étude automatique de mon droit à bourse quand **j'inscris ou réinscris mon enfant** dans un collège ou un lycée public ~~ou dans un établissement privé sous contrat~~ par la fiche de renseignements papier fournie par l'établissement.

QUELLES INFORMATIONS SONT NÉCESSAIRES ?

- ✓ Je donne **mon consentement** à l'étude automatique du droit à bourse.
- ✓ Je renseigne **les données d'état civil** nécessaires (nom, prénoms, date et lieu de naissance).

Il est important de renseigner attentivement toutes les données d'état civil : les nom et prénoms doivent correspondre à ceux figurant sur l'avis d'imposition pour permettre la récupération des données fiscales.

- ✓ Si je suis en concubinage, je renseigne les données d'état civil de **mon concubin ou ma concubine** (nom, prénoms, date et lieu de naissance).

Pour plus d'informations : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>